

Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations intellectuelles

Objet : Assistance technique opérationnelle au pôle de compétitivité Capenergies pour la mise en œuvre des activités d'assistance technique prévues dans le cadre du WP1 du projet

H2MOVE

co-financé par le programme INTERREG IT-FR MARITIME 21-27

Date limite de remise des offres

20 juin 2024 à 12h

Règlement de la consultation

(Termes de référence)

Table des matières

1. Contexte général.....	3
2. Description de la mission et budget disponible.....	4
3. Description de la mission dans le cadre du WP1 – segmentation et cartographie de l'écosystème.....	5
4. Compétences attendues.....	8
5. Modalités de remise des offres.....	8
6. Examen des offres et notification du marché.....	9
7. Notification du marché, contrat et facturation.....	11

1. Contexte général

Capenergies, association loi 1901 déclarée en sous-préfecture d'Aix-en-Provence le 14 novembre 2005 sous le n° de dossier 01310226603 déclarée au journal officiel de la République française le 7 janvier 2006 et domiciliée à Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée Bâtiment Henri Poincaré Domaine Petit Arbois Avenue Louis Philibert CS 30658 13547 Aix-en-Provence - Cedex 4, est un pôle de compétitivité spécialisé dans le secteur des énergies décarbonées.

Capenergies a pour objectif de tirer parti des atouts régionaux et nationaux pour développer une filière énergétique d'excellence adaptée au « mix énergétique » de la Transition Energétique, permettant de répondre aux besoins et de préserver l'environnement et le climat tout en favorisant l'émergence de solutions innovantes.

Le périmètre du pôle couvre quatre domaines d'activités stratégiques : Décarboner les usages, Optimiser les infrastructures et réseaux énergétiques, Produire des énergies et hydrogène bas carbone, Intensifier la sobriété et l'efficacité énergétique.

Capenergies regroupe aujourd'hui 520 acteurs présents en région SUD, en Corse et à Monaco ainsi qu'en Guadeloupe et sur l'île de la Réunion, représentant l'ensemble de la palette des énergies concernées, des PME et TPE aux grands groupes industriels en passant par les laboratoires et organismes de recherche ainsi que les centres de formation.

Le présent marché s'inscrit dans le cadre de la participation de Capenergies en tant que partenaire au projet « **H2Move** » financé dans le cadre du premier Appel à Projets lancé par [Programme de coopération transfrontalière Italie-France Interreg Maritime 2021/2027](#), décret n° 27481/2023 du 12/12/2023, publié au BURT n° 3 partie III du 17/01/2024, objet : D.D : n° 24600/2023. Le décret a été homologué le 29/12/2023, annexe M modifiée par le décret 437 du 9/01/2024.

- Priorité 1 : Un territoire transfrontalier attrayant, partageant des enjeux de décarbonation des activités maritimes et portuaires, dans lesquelles l'hydrogène bas carbone jouera un rôle important
- Objectif spécifique

Le projet aborde les défis liés à la croissance durable, à la compétitivité des TPE et des PME, au développement des compétences pour une spécialisation intelligente, à la transition industrielle et à l'entrepreneuriat en plaçant les communautés énergétiques au centre de ses activités. Ces communautés sont considérées comme des leviers pouvant impulser une modernisation au niveau local avec de l'innovation sociale et technologique, favoriser la compétitivité stratégique du tissu économique et commercial, la cohésion territoriale, la résilience transfrontalière et la croissance durable au bénéfice de tous.

Le projet est structuré en 3 composantes :

- *Work Package* - WP1 - Gouvernance et analyse préliminaire
- *Work Package* - WP2 – Masterplan transfrontalier
- *Work Package* - WP3 – Mise en œuvre

Durée du projet : 54 mois, à partir du 1^{er} mars 2024.

Partenaires du projet :

1. Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) régionale Provence Alpes Côte d'Azur - Chef de File
2. Capenergies (Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur)
3. *CCI de Corse*
4. Université de Corse Pasquale Paoli
5. Région Ligurie
6. *Autorità di Sistema Portuale del Mar Ligure Orientale*
7. *Chambre de commerce, industrie, manufacture et agriculture de Gênes*
8. *Università de Gênes*
9. Région Toscane
10. Autorité portuaire maritime du nord tyrrhénien
11. Université de Pise
12. Région Sardaigne
13. Université de Cagliari, centre interuniversitaire de recherche économique et mobilité
14. Région ProvenceAlpes Côte d'Azur
15. École MINES Paris PSL

2. Description de la mission et budget disponible

Afin d'assurer la bonne gestion du financement public, cet avis d'appel à la concurrence est développé sur le modèle de respect des principes d'égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité.

Capenergies émet cet avis, en tant que **responsable du WP1** – gouvernance et analyse préliminaire, en accord avec le Coordinateur du projet. La **mission d'assistance technique opérationnelle** consiste à **soutenir la mise en œuvre d'activités liées à la composante WP1.2** –

segmentation et cartographie de l'écosystème hydrogène du projet H2MOVE. Cette action, qui contribuera à préparer des plans stratégiques et des actions pilotes, aura vocation à être exploitée par toutes les parties prenantes externes, et les résultats seront diffusés largement et librement accessibles par tous.

La période de réalisation des activités est programmée à partir de juillet 2024 pour une période de 6 mois maximum.

Le délai spécifique concernant chaque activité sera établi entre le prestataire et Capenergies, partenaire responsable de la composante.

La mission d'assistance technique prend effet dès notification du marché par Capenergies. Le budget disponible pour cette composante s'élève à un montant de 25 500,00 € HT qui sera dépensé sur la ligne budgétaire « Frais liés au recours à des compétences et à des services externes » de la composante WP1 – Gouvernance et analyse préliminaire du projet H2MOVE.

3. Description de la mission dans le cadre du WP1 – segmentation et cartographie de l'écosystème

L'activité 1.2 du projet H2MOVE ciblé par le présent appel d'offre s'intitule « segmentation et cartographie de l'écosystème » ; elle est coordonnée par Capenergies.

L'objectif de cette activité est d'identifier les segments d'activité et cartographier l'écosystème hydrogène dans la zone de coopération (voir carte ci-après) et les régions voisines, du point de vue de la demande et de l'offre, en se concentrant sur les catégories suivantes :

- Sites de production d'hydrogène (en distinguant les technologies de production, en particulier le recours à des combustibles fossiles et la teneur en carbone de l'électricité utilisée, dans le cas de production électrolytique) ;
- Entreprises déjà impliquées dans la chaîne de valeur de l'hydrogène ;
- Entreprises potentiellement impliquées dans la chaîne de valeur (sous réserve d'ajustement du modèle économique) ;
- Sites ou entreprises consommatrices, ainsi que autorités publiques susceptibles de développer des usages de l'hydrogène ;
- Projets et initiatives en cours, internes et externes à la zone de coopération, ayant un impact potentiel sur le secteur de l'hydrogène dans la région Marittimo (vallée de l'hydrogène, sites de production, infrastructures de transport et distribution, stations de distribution, pipelines, etc.)



Périmètre du projet

Cette activité sera préliminaire à la réalisation de la plateforme numérique qui recense de manière interactive écosystème H₂ en identifiant les acteurs, leur capacité de production et/ou de consommation. Cette action sera pilotée par le chef de file de H2MOVE. Une seconde action en aval de celle faisant l'objet de la présente consultation sera la conception d'un outil de planification d'infrastructure, pilotée par l'école des MINES Paris PSL. Pour ces raisons, ces deux partenaires pilotes des actions suscitées seront associés au pilotage de cette prestation.

A. Assistance technique à la segmentation et cartographie de l'écosystème hydrogène dans le périmètre géographique de H2MOVE :

- a. Objectifs :
 - i. Collecter les informations concernant les projets en cours qui visent la production, le transport ou l'usage de l'hydrogène dans le périmètre géographique du projet (en France et en Italie) ainsi que sa périphérie, lorsque les projets sont susceptibles d'impacter le territoire de H2MOVE (exemple : projets en cours sur la ZIP de Marseille Fos) ;
 - ii. Qualifier ces informations auprès des porteurs de projets et obtenir l'autorisation écrite de publier les données relatives à leurs projets, dans la mesure de ce que les porteurs autoriseront ;
- b. Agréger ces informations dans une base de données exploitable par la suite, notamment pour produire (i) un outil cartographique interactif et (ii) un logiciel de planification territoriale.
- c. L'approche opérationnelle : le prestataire aura accès à l'ensemble des contacts du consortium et procédera successivement :
 - i. Par étude bibliographique du territoire (annonces dans la presse, communication institutionnelle, bases de données pré-existantes du type Vig'Hy, ...)

- ii. Par échanges bilatéraux avec chaque partenaire afin de partager les informations collectées en (i) et identifier les projets supplémentaires éventuels.
- iii. Les informations collectées doivent contenir au moins : nom de la personne morale, nom et contact complet de la personne physique référente, type de structure, adresses (incl. GPS), région, pays, description des activités, relation avec le projet H2MOVE ; dans le cas d'installation de production/stockage/consommation, année.s prévue.s de mise en service, la puissance ou le tonnage (et le ramp up éventuellement afférant) devront être mentionnés dans la mesure de ce que le porteur du projet valide pour publication.

Les informations seront livrées sous deux formes :

- Un tableau écrit dans les deux langues du projet (Français et Italien) indiquant clairement le niveau de confidentialité des données souhaitées par les porteurs de projet.
- Un fichier de cartographie type .sig visualisable sur un interface type open street map ou équivalent. Un soin particulier apporté à l'utilisation de technologies de souveraineté européenne est un plus.

B. Animation de réunion des partenaires

Cet accompagnement fera l'objet à minima de cinq réunions :

- Une réunion de lancement : le candidat retenu exposera sa démarche pour la collecte des données, en particulier le panorama des sources bibliographiques ciblées pour celle-ci.
- Deux réunions de travail avec les partenaires du projet en charge des lots en aval : ces réunions se tiendront à des moments jugés opportuns par le prestataire pour assurer la bonne compréhension mutuelle des enjeux, la qualité des données collectées et, si besoin, l'aide à la levée d'obstacles qui empêcheraient la bonne collecte des données.
- Une réunion de livraison intermédiaire, à Tf – 3 mois (avant le 30/11/2024)
- Et d'une réunion de livraison des résultats en fin de mission, en assurant le **degré de publicité** (et non la publication) des données obtenues.

C. Assistance technique à la production de contenu pour alimenter le livrable (en italien et en français) *D.1.2.1 Cartographie de l'écosystème hydrogène dans la zone de coopération*

Les informations livrées dans le cadre de la mission faisant l'objet du présent appel d'offre seront combinées avec celles déjà connues des partenaires du projet pour les territoires français, afin de produire le livrable attendu avant la fin de la période 2 (28/02/2025).

La mission sera réalisée en étroite collaboration avec Capenergies, au cours de laquelle le prestataire se verra remettre les données d'entrée utiles à sa réalisation ainsi que tous rapports ou études préexistants.

Les règles du programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 stipulent que toutes les données produites dans le cadre du projet H2MOVE doivent être libres de droits d'utilisation et de

diffusion. Le détenteur ne doit pas ajouter de verrous numériques qui pourraient entraver leur utilisation et doit garantir leur compatibilité avec n'importe quel ordinateur ou dispositif numérique.

En cas de diffusion de ces données par le propriétaire, celui-ci devra citer le Programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 et le nom du projet H2MOVE conformément à la charte graphique du projet et au Programme INTERREG Italie-France Maritime 2021-2027 :

- [Stratégie de communication](#)
- [Charte Graphique du Programme](#)

4. Compétences attendues

L'assistance technique doit s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire mobile et disponible pendant toute la durée du projet et disposant des compétences suivantes :

- A) Solide expérience en matière de projets collaboratifs transfrontaliers.
- B) Solide connaissance des rôles potentiels de l'hydrogène dans la transition énergétique et la décarbonation.
- C) Expérience préalable dans l'animation d'évènements collaboratifs impliquant collectivités, représentants politiques, techniciens et experts thématiques, en particulier dans le cadre de projets européens, si possible dans le cadre d'INTERREG IT-FR Maritime.
- D) Bonne connaissance du programme INTERREG IT-FR Maritime et de ses règles administratives et financières
- E) Haute qualité des profils de l'équipe mis à disposition pour les activités du projet H2MOVE.
- F) La maîtrise de l'italien et du français à l'écrit et à l'oral au sein de l'équipe est essentielle.

5. Modalités de remise des offres

Les prestataires de services souhaitant postuler à cet avis d'assistance technique doivent envoyer leur offre par courrier électronique avec accusé de réception.

Les propositions doivent comprendre l'ensemble des documents suivants

- A. Une **description de l'équipe** qui sera impliquée dans le projet, accompagnée des **CV** des membres de l'équipe et d'un **résumé de leur expérience**.
- B. Une **offre de prix détaillée**, prenant en compte les coûts des différentes activités décrites ci-dessus. Il n'y a pas de format fixe, mais les offres doivent clairement faire apparaître les

coûts journaliers et inclure le détail des jours nécessaires à la réalisation de chacune des tâches décrites.

Les candidats doivent également prouver qu'ils respectent les réglementations sociales et fiscales en vigueur en présentant un document officiel approprié.

Les **propositions doivent être envoyées avant le 20 juin 2024 à 12 heures** par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : david.campos@capenergies.fr et en copie à pierre.ceccaldi@capenergies.fr et raphael.rinaldi@capenergies.fr

6. Examen des offres et notification du marché

A. Examen des candidatures

Les candidatures seront examinées sur la base des documents visés à l'article 5 du présent avis.

Une candidature peut être considérée comme irrecevable si elle n'est pas accompagnée des documents visés à l'article 5 du présent document ou si elle ne présente pas de garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

B. Jugement des offres

Le jugement des offres sera réalisé par les équipes techniques de Capenergies. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique : 70 %
- Prix : 30 %

La valeur technique (NT) sera jugée sur la base des informations fournies dans la description technique et des références détaillées dans les sections 3-4-5-6 du présent document, en tenant également compte de :

- a) La cohérence de la qualité professionnelle du candidat par rapport aux exigences du marché.
- b) L'expérience du candidat dans des prestations similaires.
- c) La méthodologie proposée pour atteindre le résultat souhaité.
- d) L'adéquation des moyens logistiques aux exigences du marché.

La valeur technique sera notée, avant pondération, selon l'échelle de notation suivante :

Niveau	Note/20
Excellent	16 à 20
Satisfaisant	11 à 15
Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

Une pondération de 70% est appliquée à ce critère. Le score NTp est calculé comme suit :

$$\mathbf{NTp} = \mathbf{NT} \times 70\%$$

Le prix de l'offre sera noté (NP) au regard de la décomposition détaillée et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

$$\mathbf{NP} = \frac{\mathbf{prix\ le\ plus\ bas\ soumis}}{\mathbf{prix\ analysé}} \times 20$$

La note NP est inversement proportionnelle au prix proposé par le candidat ; le prix le plus bas recevra la note la plus élevée.

Une pondération de 30% est appliquée à ce critère. La note NPp est calculée comme suit :

$$\mathbf{NPp} = \mathbf{NP} \times 30\%$$

La note totale (N) du candidat est égale à la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère : **N = NTp + NPp**, les notes sont attribuées sur une échelle de 0 à 20.

7. Notification du marché, contrat et facturation

A. Notification

Les résultats du présent appel à concurrence seront communiqués par mail, le **15 juillet 2024** au plus tard.

B. Contrat

À la suite de la notification, Capenergies procédera à l'envoi du bon de commande sur la base du devis établi par le prestataire de services sélectionné.

C. Facturation

Le plan de facturation provisoire sera établi comme suit :

- **Facture 1** : 50% d'acompte à la notification de la mission et à la signature du contrat, sur présentation de la facture.
- **Facture 2**: Solde de 50% à la fin de la mission (entre les mois 6 et 8 selon avancement) sur présentation de la facture.

Chaque facture doit contenir dans l'objet l'acronyme du projet et une description des activités réalisées, et être accompagnée d'un rapport d'activité incluant le nombre de jours de travail cumulé.